



Janvier 2008

BACHY

magazine



**Le Maire
et le
Conseil Municipal
vous présentent leurs
meilleurs voeux**

Toute l'actualité de votre commune en 2007

Les Associations Locales à Votre Service

Vous voulez contribuer à l'animation du village et créer une association, nous pouvons vous aider à concrétiser vos idées, contactez la Mairie.

AMICALE LAIQUE ROMAIN ROLLAND

Président : M André BERNARD
11, rue du Maréchal Foch - Bachy

LA BOULE BACHYNOISE

Président : M Jean-Pierre DURIEUX
469, route de Louvil - Cysoing

ASSOCIATION DES AINÉS DE BACHY

Président : M Gérard LANDRIEU
1bis, rue de la Libération - Bachy

ENTENTE DE FOOTBALL MOUCHIN-BACHY

Président : M Hubert MARGEZ
44/2, route Nationale - Bachy

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Président : M Jean DELBASSEE
Rue Edmond Delbassée - Bourghelles

UNC-AFN SECTION BACHY-BOURGHELLES

Président : M Claude PLANVIER
35, Rue Albert 1er - Bourghelles

NATURE ET PATRIMOINE

Présidente : Mme Catherine BOSTYN
16, Allée du Château - Bachy

VIVONS BACHY

Président : M Bernard BLONDELLE
Rue du Labyrinthe - Bachy

CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT DU TOGO

Présidente : Mme Caroline GAYIBOR
2bis, rue Jean Baptiste Lebas - Bachy

LES "P'TITS POUSETS"

Responsables : Mme Martine DESROUSSEAUX
1, rue des Azalées - Bachy
Mme Annick PENNEL
20 bis rue Calmette - Bachy

LES " P'TITS MOMES "

Responsable : Mme Hélène KERKHOVE
30, rue Roger Salengro - Bachy

LES JOYEUX BOURLEUX

Président : M Sébastien L00SVELDT
7A rue du Maréchal Foch - Bachy

LA GYMNASTIQUE BACHYNOISE

Présidente : Mme Claudine DIMART
Hameau de Lambrissart - Bachy

LES BOIS SANS SOIF

Président : M Jean-Baptiste LECOCCQ
21, Rte Nationale (en mairie) - Bachy

CERCLE SAINT ELOI

Président : M Jacques DESROUSSEAUX
1, rue des Azalées - Bachy

ASSOCIATION COLOMBOPHILE " L'EPERVIER "

Président : M Gérard LANDRIEU
1bis, rue de la Libération - Bachy

HARMONIE L'AVENIR DE BOURGHELLES

Président : M Claude DHELLEMMES
2 Bis, rue du 24 août - Bourghelles

CLUB DE DANSE BACHY-BOURGHELLES-WANNEHAIN

Responsable : Mme Sabine MANCHE
4, rue de l'Eglantier Wannehain

TENNIS CLUB DE BACHY

Président : M Laurent LE MOIGNE
Rue de L'Egalité - Bachy

BACHY AVANÇONS ENSEMBLE

Président : M Henri DUBOIS
67, Route Nationale Bachy

LE MOT DE VOTRE MAIRE

Chers amis Bachynoises et Bachynois,

Il me revient le plaisir de vous présenter cette nouvelle édition de notre "BACHY magazine", en le feuilletant, vous y retrouverez un aperçu des manifestations de l'année 2007.

Tandis que nos éditions du " Petit bachynois " vous informent très régulièrement de nos actions, de nos projets et vous donnent des informations utiles, ce magazine annuel se veut lui d'être, en images, le reflet des événements et des jours les plus marquants de l'année écoulée.

Ces lignes sont pour moi l'occasion de féliciter et remercier tous les acteurs de la vie de notre commune :

- *L'Equipe municipale qui m'entoure depuis 2003.*
- *Le personnel communal, les directeurs d'écoles, les enseignants pour le dévouement dont il témoigne afin d'assurer au mieux leurs missions quotidiennes.*
- *Les présidents, membres d'associations et bénévoles, sans qui la convivialité de la vie au village ne pourrait plus être.*

Je leur dis l'assurance de mon soutien, mes encouragements et mes vœux de réussite dans les actions qu'ils entreprennent.

Avec 2008 qui débute, voici quelques événements qui pointent leurs nez :

- *Les travaux d'aménagement et de mise en sécurité de la RD955 par le Conseil Général qui devraient commencer en janvier.*
- *Les élections municipales (9 et 16 mars) auxquelles je ne participerai pas pour des raisons personnelles et professionnelles.*
- *L'ouverture de la zone mixte (21 constructions location/accession) entre l'école J. Brel et la mairie, que nous souhaitons voir réservée prioritairement à nos concitoyens.*
- *La mise en route du chantier de construction de la nouvelle cantine et de la nouvelle garderie afin d'accueillir les enfants scolarisés dans des conditions optimales. Dossiers retardés suite à la non obtention de la subvention DGE 2007 (Dotation Globale d'Equipement) des services de l'Etat.*
- *Le trentième anniversaire des "aînés de Bachy" qui, courant mai, réunira tous nos anciens avec le concours et le soutien de la Municipalité.*

En cette période de vœux et de bonnes résolutions, parce qu'au delà de l'avenir de nos enfants c'est déjà notre présent que nous mettons en cause, sachons nous mobiliser autour de notre planète et des efforts communs à réaliser pour la protéger.

Chaque geste individuel que nous réalisons en ce sens participe à sa préservation collective.

Je vous exprime en mon nom, au nom du Conseil Municipal et en celui du personnel communal, mes souhaits de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets.

Faisons ensemble de BACHY un village où il fait bon vivre dans un esprit de tolérance et de convivialité.

*Le Maire,
Thierry LEMPEREUR*



Photo de couverture : la rivière "l'Elnon" à Bachy, à proximité de la RD 955.

En annexe: le calendrier des fêtes et cérémonies 2008

" BACHY magazine ", journal annuel d'information municipale, édité par la Mairie avec le concours des membres de la Commission Information - Communication.

Commune de BACHY Tel 03 20 79 66 21 Fax 03 20 79 72 51 <http://bachy.online.fr>

Imprimerie : Visuel Concept - Orchies - 03 20 64 88 09

Janvier 2007 : "Janvier sec et sage est un bon présage".

Cérémonie des voeux

Samedi 6 janvier au soir, la traditionnelle cérémonie d'échange des voeux se déroulait en la salle des fêtes.

En présence de M Luc Monnet, Président de la CCPP et Conseiller Général, M Alain Duchesne, Maire de Tourmignies, M Alain Duthoit, Maire de Bourghelles, des habitants, des représentants d'associations, M Delcourt, premier Adjoint, à l'aide d'un diaporama riche en photos, a présenté une rétrospective des principales réalisations et des événements qui ont émaillé l'année 2006 : la réfection des trottoirs de la rue du Maréchal Foch, la réfection de la chaussée de la RD 955, les inondations du mois de Juillet, le curage des fossés, le fleurissement du village... Il a notamment souligné le travail réalisé par l'équipe municipale sur les dossiers importants tels que le Plan Local d'Urbanisme, l'étude du Fonds Départemental d'Aménagement du Nord pour le futur pôle scolaire, qui ont nécessité de très nombreuses réunions tout au long de l'année.

Enfin il se fit l'interprète des élus et des agents communaux pour présenter au Maire, aux bachynoises et bachynois, ses meilleurs voeux de bonne et heureuse année 2007.



Après avoir remercié M Delcourt, M Thierry Lempereur adressa un mot d'accueil aux familles récemment installées à Bachy et leur souhaita la bienvenue au sein du village.

Il rappela les grandes échéances électorales de 2007, à savoir l'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai, et les élections législatives des 10 et 17 juin.

Au niveau local, il commenta à l'assistance les trois opérations importantes prévues en 2007 :

- la mise en application du nouveau Plan Local d'Urbanisme adopté par le Conseil Municipal après plus de 50 réunions de travail,
- l'ouverture de la zone mixte d'habitation (22 constructions dont 7 en location et 15 en accession),
- le dépôt des demandes de subventions pour la mise en route du chantier de construction d'une nouvelle cantine et d'une nouvelle garderie, afin d'accueillir les enfants scolarisés dans de meilleures conditions. Première partie de la réorganisation de l'utilisation de nos locaux qui aboutira à la création d'un pôle scolaire et périscolaire sur le site de l'école Jacques Brel, d'un pôle administratif avec le transfert de la mairie à la place à côté de l'église et de la salle des fêtes, afin de recréer un coeur de village, et d'un pôle d'animation autour du terrain des sports.

Il se fit enfin porteur d'un message de bon sens : "sachons nous mobiliser autour de notre planète et des efforts communs à réaliser pour la protéger"

M Thierry Lempereur, Maire, concluait son propos en renouvelant ses souhaits de bonne et heureuse année aux Bachynoises et Bachynois, les invitant à prendre le verre de l'amitié.



Inauguration de la maison Logicil-CMH

Le 21 janvier, M Philippe Remignon, Directeur Général du groupe Logicil-CMH, en présence de M Luc Monnet, Conseiller Général, de M Thierry Lempereur, Maire, des Adjoint, des Conseillers Municipaux et des membres du Centre Communal d'Action Sociale, inaugurait un logement social dont la construction est d'un type nouveau.

Installée rue Pasteur, cette maison de 78 m2, conçue en usine et constituée d'une structure bois sur laquelle on fixe des panneaux rendus étanches par un enduit hydrofugé, assemblée sur une dalle de béton, a été construite en quelques mois.

Les clés ont été remises à son locataire, M Michel Ballenghien, qui ému, déclara : "je ne remercierai jamais assez ceux qui m'ont aidé, qui ne m'ont jamais laissé tomber..."



Le goûter des Rois

Dimanche 21 janvier, M Landrieu, Président de l'Association des Aînés et les membres du bureau, organisaient leur Assemblée Générale et le traditionnel goûter des rois. Soixante personnes se retrouvaient en la salle des fêtes pour partager un grand moment de convivialité. M Landrieu leur souhaita la bienvenue, développa le bilan moral pour l'année 2006 et le programme des sorties pour l'année 2007. Ensuite, le trésorier présenta le bilan financier.

En fin d'après-midi, ce fut la dégustation des galettes.

Ont été élus rois et reines d'un jour (sur la photo de gauche à droite) au premier rang :

Mme Héloïse Delemarle, Mme Anna Debuf, Mme Gilberte Brenard, Mme Bernadette Scoliège, M Fernand Brenard, Mme Fernande Dengreville,

Au second rang : M Alain Delebarre, M Fleury Delattre, M Julien Thiebaut, M André Carré, M Henri Werbrouck, M Régis Doucy, M Jean Noël Darchicourt, M Henri Vairat.



Stage de Prévention Routière

Les lundi 29 et mardi 30 janvier, sous l'égide de la Prévention Routière et de la MAIF, les gendarmes de la brigade de gendarmerie de Villeneuve d'Asq sont venus à la rencontre des élèves de l'école Jacques Brel pour les sensibiliser aux dangers de la circulation routière. Pour cela, la salle des fêtes a été transformée en "circuit" à parcourir à vélo, avec des obstacles à franchir, des panneaux de signalisation du code de la route à respecter, afin de mettre à l'épreuve les enfants et leur rappeler les règles de prudence.

De plus, un atelier vidéo, commenté par un gendarme, leur permettait de visualiser les risques encourus par les piétons et les cyclistes, et de découvrir les panneaux de signalisation et d'interdictions...

D'autre part, M Dumoulin, Directeur de l'école Jacques Brel, indiquait qu'un travail en parallèle était réalisé en classe.



Février 2007 : "Février remplit les fossés Mars les vide."

Spectacle : "jamais vulgaire"

Le samedi 17 février en soirée, soixante dix personnes étaient rassemblées en la salle des fêtes pour assister au spectacle proposé par les Rencontres Culturelles en Pévèle, intitulé "jamais vulgaire" et interprété par Gilles Amiot.

Ainsi, pendant une heure trente, ce sympathique comédien originaire du Nord, jovial et fougueux, nous entraînait dans des sketches relatant les petites habitudes de nos vies quotidiennes. Il se mettait dans la peau de nombreux personnages, avec jeux de mots, caricatures et beaucoup d'humour, il égratignait avec brio le monde d'aujourd'hui, pour le plus grand plaisir des spectateurs.



Quand l'école Dolto fête le carnaval

Le vendredi 23 février, c'était la fête à l'école Dolto ! Pour le dernier jour de classe avant les vacances, les enfants s'étaient déguisés pour le carnaval organisé par Mme Mattei et ses collaboratrices. Quel plaisir pour les enfants de défiler costumés ! Ils ont emprunté la rue du Maréchal Foch, le chemin Tourain, l'allée du Château puis la rue de l'Egalité pour rejoindre leur école. L'après-midi, dans la cour de l'école, ils ont dansé et chanté. Un goûter clôtura le carnaval.



Mars 2007 : "Le soleil de Mars donne des rhumes tenaces."

Séjour au ski en Italie

Comme chaque année, le service Animation Jeunesse de la CCPP a organisé plusieurs séjours pour les jeunes de 12 à 17 ans durant les vacances de neige.

Du 2 au 10 mars, pour les jeunes âgés de 12 à 14 ans, le séjour proposé se déroulait à Chiusa Pesio (Italie) dans l'hôtel Cannon d'Oro, et pour les jeunes de 15 à 17 ans, le séjour avait lieu à Lurisia (Italie) dans l'hôtel Commercio.

Du 14 au 22 avril, ils séjournèrent à la Chapelle d'Abondance.

Ski la journée et diverses animations le soir ont permis aux treize jeunes Bachinois de s'amuser tout en s'adonnant aux joies de la neige.



Exposition d'art monastique

Durant le week-end des 3 et 4 mars, le Cercle Saint-Eloi, en partenariat avec l'association "Terre de nos racines", organisait une exposition vente pour le 300ème anniversaire de l'église Saint-Calixte Saint-Evrard de Cysoing avec pour thématique "l'artisanat religieux". Dix stands étaient installés en la salle des fêtes et le public venu nombreux (250 personnes environ) a pu admirer les travaux présentés par des artistes locaux et les moines de l'abbaye Saint Paul de Wisques : sculptures sur pierre, travaux de bois, tableaux en collages et en pastels, vitraux, céramiques, ferronneries, figurines en tissu, jeux flamands anciens en bois.



Des Espagnols à la bourloire



Dans le cadre d'un échange culturel avec le collège du Pévèle à Orchies, les élèves du lycée Federico Garcia Lorca de Las Rozas dans la province de Madrid bénéficiaient d'un séjour d'une semaine du 16 au 23 mars dans notre région.

Le samedi 16 mars, ces quinze élèves espagnols accompagnés de leur professeur de français, Mme Sarazin Danielle, étaient accueillis par M Francis Bearez, Président du club des Joyeux Bourleux et découvraient la bourloire Roger Cattoen. Durant toute la matinée, ils s'initiaient au jeu de bourles pour leur plus grand plaisir.

Ils avaient également au programme la visite du musée des Beaux Arts à Lille ainsi qu'une visite de la ville de Bruges.

Avril 2007 : "Il n'est si gentil mois d'avril, qui n'ait son chapeau de grésil."

Le parcours du coeur

Le dimanche 18 mars, c'était le 31ème anniversaire du "Parcours du Coeur". La Municipalité proposait cette année deux circuits : le traditionnel circuit des chapelles de 6 Km et un circuit "grand air" de 9 Km à travers la plaine.

Malheureusement, il a fait un temps épouvantable : pluie et giboulées n'ont pas cessé de la matinée et seulement 26 participants ont pris le départ. Au retour, les sandwiches et le pot de l'amitié attendaient les courageux participants au foyer Desrousseaux.



Conférence sur la récupération de l'eau de pluie



Le 31 mars, l'association "Nature et Patrimoine" organisait une conférence sur le thème "la récupération de l'eau de pluie" animée par M Cockenpot, retraité des Eaux du Nord et membre de l'association des "Jardiniers de France". Vingt personnes ont écouté attentivement ses conseils et ont participé au débat qui a suivi.

Le salon des artistes



A l'initiative de la municipalité, le salon des artistes était organisé le 1er Avril en la salle des fêtes aménagée pour la circonstance. Dix neuf amateurs et professionnels se retrouvaient pour faire de ce salon une réussite.

Ont exposé :

- leurs tableaux : Mme Claudine Buisine, Mme Linda Dacey, M Jacques Dubois, M Marcos Gomez, Mme Chantal Lecoeuvre, Mme Myriam Leuliet, Melle Anne Pinte, Mme Françoise Degrutère, Melle Ingrid Menet, Mme Annick Verraest,
- leurs créations de Bijoux : Mme Marie Odile Jaffrès, Mme Sophie Niellet
- leurs photos : M Philippe Pennel, M Jean Paul Ledieu,
- ses bonzaï : M Pierre Collette,
- ses patines sur bibelots : Mme Isabelle Catteloin,
- ses maquettes : M Gérald Padé,
- ses gravures sur verre : Mme Charline Menet.

De plus, M Régis Grebent, collaborateur direct d' Uderzo qui réalise les albums d'Astérix, expliqua le processus d'encre et de coloration des planches, dont quelques unes étaient exposées.

Environ 300 personnes sont venues visiter l'exposition qui fut un gros succès.



Distribution de terreau

Le samedi 7 avril au matin, ce sont dix huit tonnes de terreau issues de la collecte des végétaux qui ont été mises gracieusement à disposition de nos habitants. Tout a été enlevé pour midi.



"Antoine de Baissy" à Paris-Roubaix !



Dimanche 15 avril, dans le cadre de l'opération menée par la Communauté d'agglomération la "Porte du Hainaut", intitulée "les géants du Nord saluent les géants de la route", l'association "Vivons Bachy" emmenait pour la deuxième fois son géant sur le parcours du Paris-Roubaix, à Camphin en Pévèle. Ce ne sont pas moins de 113 géants du Nord, répartis sur 51 villes ou villages du parcours, qui se sont associés à l'évènement.

Au pied du géant, la troupe de "Vivons Bachy" assura l'animation au secteur pavé numéro 4 de Luchin pendant toute l'après-midi sous un soleil radieux.

Remise du chèque des "Bois sans Soif"



Le samedi 21 Avril, M Thierry Lempereur entouré des conseillers et des membres du CCAS, a reçu les membres bénévoles de l'Association des "Bois sans Soif". Leur Président, M Jean Baptiste Lecocq, a remis un chèque de 1800 euros, montant des bénéfices réalisés lors de la ducasse annuelle de Bachy, au profit du Centre Communal d'Action Sociale.

Cette somme permettra, entre autre, de contribuer à constituer le colis des aînés.

Au cours de son allocution, M Jean Baptiste Lecocq a exprimé avec émotion ses craintes sur la pérennité de la fête de la ducasse et espère que les bachynois vont continuer à se mobiliser pour garantir le succès de cette traditionnelle animation du village.

Premier tour des élections Présidentielles



Dimanche 22 avril se déroulait le premier tour des élections présidentielles. Sur 1101 inscrits, il y a eu 943 votants, soit un taux remarquable de participation de 85,65%, la moyenne nationale étant de 83,77%.

Pour notre commune, les résultats sont les suivants :

Nicolas Sarkozy 309 voix 33,12%
François Bayrou 206 voix 22,08%
Ségolène Royal 189 voix 20,26%
Jean Marie Le Pen 97 voix 10,40%
Olivier Besancenot 37 voix 3,97%
Marie Georges Buffet 21 voix 2,25%
Dominique Voynet 19 voix 2,04%
Philippe De Villiers 18 voix 1,93%
Frédéric Nihous 16 voix 1,71%
Arlette Laguillier 11 voix 1,18%
José Bové 6 voix 0,64%
Gérard Schivardi 4 voix 0,43%.

Au niveau national, plus de quarante-quatre millions d'électeurs seront appelés à choisir au second tour entre Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal.

Journée du Souvenir des Victimes de la Déportation

Dimanche matin 29 avril, les élus de Bachy et Bourghelles, ainsi que les représentants des associations se rassemblaient à Bourghelles face au Monument aux Morts dans le cadre de la Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation.

M Alain Duthoit, Maire de Bourghelles rendit hommage aux deux victimes de la déportation natives de Bourghelles, M Edmond Delbassée, mort pour la France à Kokendorf en Allemagne, et M Molhant, mort pour la France à Neuengamme en Allemagne. Il fit ensuite lecture du message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.

Une minute de recueillement a été observée. En hommage aux martyrs des exactions nazies, trois gerbes tricolores furent déposées au pied du Monument aux Morts.



Mai 2007: "A la Saint Honoré, s'il fait gelée, le vin diminue de moitié."



1er Mai: fête du travail

La manifestation de la fête du travail s'est déroulée en notre salle des fêtes en présence de nombreux habitants, rehaussée du concours de l'Harmonie "l'Avenir" de Bourghelles qui a interprété quelques beaux morceaux de musique.

M Thierry Lempereur, Maire, entouré des membres du Conseil Municipal, a procédé à la remise de distinctions : à Mme Muriel Tuffier, médaille d'Honneur du travail Echelon Or pour 35 années de service, à M Sébastien Loosveldt, diplôme de donneur de sang 1er niveau.

Cette cérémonie fut suivie d'un vin d'honneur.

Second tour des élections Présidentielles



Le dimanche 6 mai, les bachynoises et bachynois ont retrouvé le chemin des urnes pour désigner le futur Président de la République. Ils sont venus encore plus nombreux qu'au premier tour puisque le taux de participation a atteint 87,56%.

Les résultats pour la commune de Bachy sont les suivants :
Nicolas Sarkozy 548 voix, 59,89%,
Ségolène Royal 367 voix, 40,11%.

Au niveau national, M Nicolas Sarkozy est élu Président de la République avec 53,06% des voix, Mme Ségolène Royal recueille 46,94% des voix.

Commémoration de la Victoire du 8 Mai 1945

Ce 8 mai 2007 avait lieu la commémoration d'une journée qui est gravée dans l'histoire depuis 1945. Comme dans chaque commune de France, à Bachy, les Anciens Combattants, le Maire, les membres du Conseil, ainsi que des habitants se rassemblaient pour célébrer la Victoire du 8 mai 1945, rendre hommage à toutes celles et à tous ceux qui participèrent à la lutte contre le IIIème Reich, et se souvenir de celles et ceux qui périrent anéantis par la folie criminelle des nazis.

Après un dépôt de gerbes au pied du Monument aux Morts, M Thierry Lempereur donnait lecture du discours du Ministre Délégué aux Anciens Combattants et M Jean Delbassée lisait l'Ordre du Jour du 9 mai 1945 du Général d'Armée De Lattre De Tassigny annonçant à la 1ère Armée Française "Rhin et Danube" la capitulation de l'Allemagne. Avant la minute de silence, Mme Catherine Pinte a lu un texte émanant de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre. M Lempereur remerciait celles et ceux qui s'étaient déplacés pour cette commémoration et les invitait au vin d'honneur servi en la salle des fêtes.



Tirage au sort pour la désignation des jurés



Le samedi 12 mai, en vue de constituer la liste du jury criminel pour l'année 2008, chaque commune devait proposer trois jurés.

M Thierry Lempereur fit procéder publiquement au tirage au sort à partir de la liste électorale.

Melle Juliette Menet effectua ce tirage.

Ce sont les électeurs numéros 142 (M Cano Jean Jacques), 527 (Mme Blandine Gest) et 1009 (M Trassaert Jean Pierre), qui seront ainsi proposés comme jurés auprès du Tribunal de Grande Instance de Douai.

Ce tirage ne constitue que le stade préparatoire de la procédure de désignation des jurés et la liste définitive sera établie au niveau du Département.

Voyage en Angleterre

Madame Kerrich a organisé un voyage pédagogique, aidée et accompagnée de messieurs Dumoulin, Milleville, Régnier et de plusieurs parents d'élèves.

Ce sont les élèves de CE2, CM1 et CM2 qui ont eu le plaisir de découvrir la ville de ROCHESTER avec ses rues « vieille Angleterre », la maison des "six travailleurs" et son musée.

L'après-midi, ce fut la visite du château de Douvres perché sur les falaises. Malgré un temps épouvantable, les enfants furent ravis de ce voyage et purent s'essayer à la langue de Shakespeare, comme "green stairs" par exemple...



Tournoi de bourles pour le trophée Roger Cattoen



Le club des Joyeux Bourleux organisait le tournoi annuel de bourles à la bourloire de Bachy sur deux week-ends : les 19 et 20 mai, et les 26 et 27 mai. Pour la finale, 29 équipes étaient inscrites pour cette compétition.

Rappelons que l'année précédente, c'est une équipe bachinoise qui avait remporté le trophée.

Cette année encore, nous avons assisté à une finale très disputée, exclusivement bachinoise, qui a eu lieu, sous l'oeil bienveillant du Président, Francis Bearez.

En effet, l'équipe représentant l'association "les Bois sans Soif" composée de Pierre Matteï, Denis Ledieu, Jean Pierre Lamothe et Antoine Mangeat, affrontait l'équipe des "Joyeux Bourleux" avec Ludovic Dancoine, Fabien Ledez, Cédric Loosveldt et Sébastien Dherville.

A la mi-temps, les deux équipes étaient à égalité, mais en fin de partie, l'équipe des Joyeux Bourleux se détachait par 12 points à 5. Une belle finale !

Le Président M Bearez, en présence de MM Beghin et Doucy représentant la municipalité, a remis les coupes aux finalistes de l'épreuve sous les applaudissements du public.



Bourse à la layette

Le 19 mai, l'association "les Petits Poucets" a organisé une bourse à la layette et matériel de puériculture. Vingt six stands très bien garnis ont proposé aux habitants de Bachy un grand choix de vêtements, le tout à des prix braderie !

De plus, des gâteaux et bouquets pour la fête des mères ont été vendus au profit des écoles de Bachy.



Juin 2007: "Jusqu'à la châtaigne fleurie, n'ôte pas la couverture du lit"

Les mamans à l'honneur

Le samedi 2 juin après-midi, la Municipalité avait convié les habitants et les mamans qui ont eu la joie d'une naissance en leur foyer depuis mai 2006, à célébrer la fête des mères en notre salle municipale. Toutes n'étaient pas présentes, mais les mamans qui s'y sont retrouvées, accompagnées de leurs bébés, étaient ravies.

M Thierry Lempereur a souligné le rôle primordial joué par les mamans dans l'équilibre familial, concluant : "Etre parent, c'est aimer". Les membres du Conseil Municipal ont remis aux mamans un bouquet de fleurs auquel était joint un cadeau. Un verre de l'amitié a clôturé la cérémonie.



Les mamans de l'année :

Mme IWANECZKO maman de Léa
Mme LEMAIRE maman de Gabrielle
Mme QUIQUE maman de Elisa
Mme DELANNAY maman de Marine
Mme DUMORTIER-PIRES maman de Tiago
Mme MANOUVRIER maman de Zoé

Mme DALLENE maman de Adam
Mme MOUVAUX maman de Camille
Mme LAMOURET-DA FONSECA PINHEIRO maman de Anita
Mme POIRETTE maman de Nathan
Mme BOIDIN maman de Stanislas
Mme FOUTRY maman de Camille

Les habitants dont les illuminations de fin d'année ont été les plus remarquées, ont été récompensés par un chèque cadeau offert par la Municipalité.

M et Mme DEROUBAIX,
M et Mme DESBARBIEUX,
M et Mme FACHE Raphaël,
M et Mme FACHE Guilain,
M et Mme PROUILLE,
M et Mme MINET,
M et Mme DELBECQ.



Concours de pétanque

Le samedi 2 juin, sous un soleil radieux, le concours annuel de pétanque organisé par le club de Bachy se déroulait sur le terrain municipal. Les six clubs du District de la vallée de la Marque (Bachy, Lys les Lannoy, Wattrelos, Chérengh, Camphin en Pévèle, Lille Fives) étaient représentés par 38 doublettes mixtes, le but étant de déterminer les meilleures équipes du district.

M Jean Pierre Durieux, Président de la "Boule Bachynoise", entouré de ses fidèles bénévoles, veillait au bon déroulement de la manifestation.

Au final, les équipes de Camphin en Pévèle et de Lys les Lannoy se révélaient les meilleures.

Excursion à Bellewaerde

Le mercredi 6 juin, vers 8 heures 15, sur la place de Bachy, enfants, adolescents et accompagnateurs se rassemblaient en vue du départ pour le parc d'attraction de Bellewaerde. Vers 8 heures 30, les trois bus prévus arrivaient mais l'un d'eux avait oublié de prendre six personnes au lieu-dit "la Gare" ! Après avoir recensé les 186 passagers pour n'oublier personne, le départ était donné vers 9 heures.

Vers 10 heures 15, les premiers manèges furent pris d'assaut ! Tout au long de la journée, les jeux se succédèrent offrant de multiples sensations : le bateau pirate, le boomerang, les chutes du Niagara, les bûches, les tasses à café, le Bengale express, les coccinelles, avec entre-temps, pour se reposer une séance de cinéma en 4D vraiment impressionnante.





Des bachynoïses en compétition !



Impressionnantes les coccinelles !



Que d'eau !

Vers 17 heures, c'est avec regret que les enfants quittèrent ce monde magique des manèges et regagnèrent les bus pour le retour vers Bachy. Une journée bien remplie !

Festybach' 2007

Toute la journée du dimanche 10 juin, la rue Roger Salengro était fermée, mais les portes des résidents, grandes ouvertes, à l'occasion de Festibach'3.

Des animations originales et une bonne humeur générale ont permis aux habitants et curieux de passer un dimanche instructif et agréable. Une scène ouverte était installée où Pierre et Nicolas, 14 ans, s'éclataient sur le "jump style". Des collections, des expositions, des instruments étranges, du théâtre, une auberge espagnole...il y avait tout cela dans la rue Roger Salengro !



Premier tour des élections législatives

Le dimanche 10 juin, pour le 1^{er} tour des élections législatives, les bachynois et bachynoises ont retrouvé, moins nombreux qu'aux présidentielles, le chemin des urnes.

C'est parmi 14 candidats de notre 6^{ème} circonscription du Nord, que les électeurs avaient à sélectionner deux candidats pour le 2^{ème} tour.

Résultats pour la commune de Bachy :

Inscrits 1102, votants 735 soit 66,70%, nuls 12.

Ont obtenu en nombre de voix :

Abdellaoui Fatma 6, Bailly Dominique 172, Boitez Vincent 14, Colin Brigitte 10, Delfosse Marc 1, Duchesne Alain 83, Faber-Rossi Maryse 20, Hildebrandt Adrian 0, Lazaro Thierry 347, Monteil Laurence 17, Sardou Sarah 13, Savary Nadine 35, Tailliez Violaine 5, Van Engelandt Isabelle 0.



La fête des écoles



Après de nombreuses répétitions tant à l'école Jacques Brel qu'à l'école Dolto, le grand jour est arrivé. Le 10 juin vers 10 heures, enfants, enseignants et parents d'élèves se sont rassemblés sur le terrain de tennis pour le spectacle de fin d'année. Les premiers à s'élancer furent les élèves de Mme Kerrich qui exécutèrent une chorégraphie avec des rubans, d'autant plus difficile à réaliser car il y avait beaucoup de vent ! Ensuite, sous la direction d'Adeline, de l'école de Musique d'Aix les Orchies, les enfants ont chanté ensemble. Après ce début musical, une violente averse a interrompu momentanément leur répertoire et il a fallu se réfugier sous le chapiteau pour poursuivre le récital.

Le soleil étant réapparu, les élèves, sous la direction de Mme Mattei exécutèrent des figures de danse avec des cerceaux.

Enfin, les élèves de l'école Jacques Brel, sous la direction de MM Dumoulin, Milleville et Régnier, offrirent un numéro de jonglerie et d'adresse pour clôturer le spectacle.

Grâce aux bénévoles du Conseil d'écoles, les parents se régâlèrent autour du barbecue.





La fête de la musique, les feux de la Saint Jean

Le 16 juin, le village de Bachy a vibré aux notes de la fête de la musique. Organisée au terrain des sports par la Municipalité avec le concours de bénévoles, celle-ci a attiré sous le chapiteau de nombreux spectateurs. Au programme, une parade musicale orchestrée par les groupes "XY" et "CHAG and CO" au cours de laquelle les musiciens ont montré leur talent.

À la nuit tombée, un brasier, en l'honneur de la Saint Jean, a engendré une ronde des participants dans une ambiance joyeuse.



2ème tour des élections législatives

Le dimanche 17 juin, se déroulait le 2^{ème} tour des élections législatives. Ce ne sont plus que 670 électeurs de Bachy qui se sont exprimés pour les deux candidats restants.

Les résultats sont les suivants : Inscrits 1102, votants 670 soit 60,70%, nuls 19.

Ont obtenu : M Bailly Dominique 265 voix soit 40,70%, M Lazaro Thierry 386 voix soit 59,30%.

M Lazaro a été élu député pour la 6ème circonscription du Nord avec 56,6% des voix.



Prêts pour le dépouillement

Commémoration de l'Appel du 18 juin



Lors de la commémoration de l'Appel du 18 juin 1940 dans les communes de Bachy et Bourghelles, en présence de M Alain Duthoit, Maire de Bourghelles, des Conseillers Municipaux des deux communes, des gerbes ont été déposées au pied du Monument aux Morts de Bachy.

M Delcourt, premier Adjoint, donna la lecture du discours du Ministre des Armées, puis M Jean Delbassée, Président des Anciens Combattants, a lu l'Appel du Général De Gaulle.

Un vin d'honneur clôtura cette cérémonie en la salle du Foyer Desrousseau où M Claude Planvier, Président de la section Bachy Bourghelles de l'UNC-AFN annonça les prochaines médailles qui seront attribuées à : M Jean Delaby (médaille du mérite UNC, échelon argent), M André Carré et M Gabriel Herman (médaille du Djebel, échelon bronze).

Ducasse, braderie et carnaval bachynoïse



Le samedi 23 juin, par un bel après-midi ensoleillé, les festivités organisées par l'association "les Bois sans Soif" commencent par une braderie brocante semi-nocturne de 17 à 22 heures, qui a accueilli 162 exposants. Les étals ont dû être étendus jusqu'à l'école Jacques Brel dans la rue du Maréchal Foch.

Les chineurs étaient nombreux et nul doute qu'ils firent de bonnes affaires !

Pendant ce temps, les manèges faisaient la joie des enfants, et pour les plus grands, les autos tamponneuses avaient toujours autant de succès.

La journée s'est terminée en la salle des fêtes par le bal de la ducasse au profit du Centre Communal d'Action sociale, organisé sous l'égide de la Municipalité avec le concours des associations locales, animé par l'orchestre Rumois.



Le dimanche 24 juin à midi, de nombreux convives se sont retrouvés pour le bal apéritif et le repas, animé par Louis. La traditionnelle assiette bachinoise, bien garnie, a fait le régal de tous. Alors que la pluie n'avait pas encore cessé de tomber depuis le matin, vers 15 heures, les "carnavaleux" s'apprêtaient à faire leur sortie.



Vers 15 heures 30, une éclaircie dans le ciel de Bachy s'est présentée, c'était le moment d'en profiter pour lancer le 33ème carnaval bachinois. Les deux chars décorés, le géant "Antoine de Baissy" suivi de "Marguerite" se mirent en route et sillonnèrent les rues de Bachy sous les applaudissements des spectateurs (peu nombreux).

Au retour en la salle des fêtes, le Président des "Bois sans Soif", M Jean Baptiste Lecocq, félicita tous les participants, remercia tous les bénévoles qui sont venus cette année renforcer son équipe et ont permis le succès de la ducasse. Après avoir distribué les coupes, il procéda au tirage de la tombola.

Un après-midi dansant clôtura cette fête réussie malgré le mauvais temps.



La troupe "Vivons Bachy"



Le géant Antoine de Baissy



Char sur le thème de la pêche



Marguerite conduite par Hervé à la suite du géant

Fêtons l'été en Pays de Pévèle

Dix sept communes ont participé aux journées de théâtre offertes par la Communauté de Communes du Pays de Pévèle. Ainsi, 2200 enfants ont assisté aux représentations.



Hyla la grenouille



Lundi 25 juin dans la matinée, les enfants de l'école Dolto (Maternelle et cours primaires) auxquels se sont joints 20 enfants de Cobrieux, se sont rendus avec les enseignants à la salle des fêtes pour assister au spectacle intitulé "Solstice".

"Hyla la petite grenouille se réveille après un long froid d'hiver passé sous son duvet de terre. Elle s'aperçoit très vite qu'il lui manque quelque chose : son doudou ! Armée de courage, elle part à la recherche du doudou perdu, bravant les saisons : les pluies de bulles, les odeurs, les feuilles volantes et le manteau de neige..."

Dans un tendre mélange d'odeurs, d'accessoires, de lumière et de musiques, Solstice entraîne l'enfant dans la découverte de 4 sens sur la route des 4 saisons.

Le spectacle s'est terminé sous un tonnerre d'applaudissements des enfants enchantés.



Lundi 25 juin après-midi, les enfants du CE1, CE2, CM1, CM2, accompagnés des enseignants, ont rejoint en bus le chapiteau installé dans le parc du château Baratte. Ils ont retrouvé des enfants de Cysoing et d'Ennevelin pour assister au spectacle "Le Mal de Terre" de Marie De Ruyver, une comédie écologique.

Une fable sur les dangers de pollution en tous genres qui nous menacent. Une maladie vient de faire son apparition dans nos pays civilisés. Les symptômes sont si étranges qu'en d'autres temps on aurait fait appel à un exorciste...Heureusement, le docteur Béberto Allays s'intéresse de près à cette maladie qu'il appelle le Mal de Terre. Il a recensé tous les cas existants et va expérimenter sur Vincent des thérapeutiques pour le moins surprenantes..."

Les comédiens ont été vivement applaudis. Leur message est visiblement bien passé : les écoliers ont pris conscience des dangers environnementaux et de l'intérêt de l'engagement individuel et collectif.

Un dictionnaire pour l'entrée au collège



Le samedi 30 juin, M Delcourt, premier Adjoint, s'est rendu à l'école Jacques Brel pour remettre les dictionnaires édition 2007 aux enfants quittant l'école primaire pour entrer en sixième.

Ont reçu chacun leur dictionnaire : Valentin Belloncle, Martin Debusschere, Anne-Laure Deknuyt, Rémi Deram, Irène Despatures, Etienne Gomez, Anaïs Landrieu, Claire Lefebvre, Clara Lefebvre, Adrien Maillet, Rodolphe Minet, Julien Pinchon, Pauline Quesnoy, Antoine Roger, Clara Sarritzu, Grégoire Wyts.

M Delcourt leur a souhaité bonne chance et de fructueuses études.

Juillet 2007 : "Si le 1^{er} Juillet est pluvieux, tout le mois sera douteux."

Fêtes et cérémonie du 14 juillet



A l'occasion de la fête du 14 juillet, le cortège formé de l'harmonie "l'Avenir" de Bourghelles suivi du Maire et des Conseillers Municipaux, des Anciens Combattants, des Présidents d'Associations et de bachynois, s'est dirigé vers le Monument aux Morts. Lors du dépôt de gerbe, le Maire, M Thierry Lempereur a invité chacun à méditer sur les trois mots frappés au fronton des édifices de la République : Liberté, Egalité, Fraternité. " En nous recueillant un instant devant ce monument, prenons conscience de la richesse de nos valeurs, de la richesse de nos institutions, de la richesse de notre culture que nous devons à ceux qui nous ont précédé et que nous nous devons de préserver."

Après une minute de recueillement, " La Marseillaise" a été jouée par l'Harmonie.

Cette année, en raison des risques de grippe aviaire, l'Association Colombophile "l'Epervier" n'a pas pu procéder à un lâcher de pigeons.

Un vin d'honneur fut servi en la salle des fêtes où l'Harmonie interpréta de nombreux airs de musique.



Cette année, la retraite aux flambeaux démarrait de la place de la Liberté, empruntait la rue de l'Egalité, le chemin Tourain, la rue du Maréchal Foch pour rejoindre à nouveau la place pour le traditionnel feu d'artifice. Vers 22 heures, le cortège des enfants et de leurs parents, munis de leurs allumoirs, accompagné en musique, s'est mis en mouvement. Vers 23 heures, les participants, toujours avides d'effets lumineux, se rassemblèrent derrière la salle des fêtes pour assister au tirage du feu d'artifice. Les premières fusées étaient lancées et une cascade de lumière mêlant de nombreuses couleurs envahissait le ciel de Bachy. De nombreux enfants ont été autorisés à décaler l'heure du coucher pour scruter les étoiles artificielles. Les spectateurs ont ensuite rejoint la salle des fêtes pour le traditionnel bal populaire du 14 juillet animé par l'orchestre Gérard Derein.

Centre aéré de Juillet



Du 2 au 28 juillet, 90 enfants de 3 à 12 ans ont fréquenté notre CLSH du mois de juillet basé cette année sur le thème de " Walt Disney ".

De nombreuses sorties ont été organisées : théâtre Mariska, initiation au poney, escalade, visite au mega park de Petite Forêt, kidzzi park ... un mini camp a également eu lieu en gîte dans une ferme pédagogique.

L'équipe d'encadrement a mis tout en oeuvre pour que tout se passe au mieux, avec des animations adaptées à l'âge des enfants, des jeux d'équipes durant lesquels ils prennent conscience de l'autre, des chants, des mimes pour travailler l'expression corporelle, des activités physiques pour favoriser l'épanouissement corporel et la socialisation...



Le jeudi 19 juillet, en la salle des fêtes, les enfants du centre aéré présentaient un spectacle à leurs parents, venus nombreux. Pendant plus d'une heure, les groupes se sont succédés, encadrés par les animateurs. Les enfants sont montés à tour de rôle sur les planches pour interpréter des danses, des sketches et un numéro de cirque. Les parents et les enfants étaient ravis. Après un mois d'activités variées, malgré un temps souvent pluvieux, ils ont fait preuve de beaucoup d'énergie et ont pris plaisir à tout ce qu'ils ont pu réaliser ensemble.



Déménagement du point jeunes



L'association "Club des jeunes" de Bachy ayant été dissoute, le bungalow qui leur était attribué près du stade sert maintenant à l'animation jeunesse. Le point Jeunes précédemment rue du Maréchal Foch y a été transféré, ce qui permet aux jeunes de bénéficier du complexe sportif à proximité.

De plus, pour les besoins de l'aménagement du futur groupe scolaire, le cyber centre actuel va être déplacé au rez de chaussée de l'ancien point jeunes où des travaux sont en cours de réalisation.

Kermesse des bourleux



Faute de participants, la kermesse de l'Association des "Joyeux Bourleux" des 28 et 29 juillet a été en partie annulée. Seules quelques équipes se sont constituées, et c'est une compétition des jeunes contre les anciens qui s'est déroulée dimanche après-midi. Les anciens ont gagné par 18 à 0. Puis les capitaine et lieutenant ont remis leurs titres en jeu pour la saison 2007 - 2008. Les candidats ont tenté leur chance. A l'issue des deux tours, Cédric Loosveldt et Ludovic Dancoine étaient à égalité à 13 points. Après les prolongations, c'est finalement Ludovic Dancoine qui a remporté la partie et devient capitaine pour la prochaine saison avec pour lieutenant Cédric Loosveldt.

Août 2007 : " Jamais d'août la sécheresse, n'amène la richesse."

Centre aéré intercommunal du mois d'août



Le CLSH intercommunal d'août a été organisé cette année par la commune de Bourghelles. En moyenne 60 enfants de 3 à 13 ans, encadrés par un directeur et 5 animateurs, ont fréquenté le centre.

Le thème choisi était le terroir du Nord. Ils ont habillé un géant dans le cadre des travaux pratiques. Les enfants ont également bénéficié d'un séjour en camping près de Calais.

En 2008, l'organisation du CLSH nous sera confiée.



Ripaille champêtre



Le dimanche 26 août à midi, l'association "Vivons Bachy" organisait une ripaille champêtre sous le chapiteau du stade municipal de Bachy.

Cent soixante convives ont été accueillis par les membres de l'association habillés pour l'occasion en costumes du moyen âge, rappelant le banquet des nobles du spectacle "le Pain de la Révolte". Ce fut aussi l'occasion d'exécuter quelques tableaux comme l'An mil et le charivari, pour la plus grande joie des spectateurs.

Ils se sont régalés d'un copieux repas composé de cochonnailles et ont pu s'exercer sur les jeux anciens qui étaient mis à leur disposition.

Enfin, la journée s'est terminée par une compétition amicale de bourles entre l'association "Vivons Bachy" et les "Bois sans Soif", dans une ambiance sympathique et conviviale.

Pèlerinage à Bonsecours



Le mercredi 29 août, dans le cadre de l'année "Terre de nos racines", le Cercle Saint Eloi de Bachy organisait le traditionnel pèlerinage à Bonsecours, qui a réuni 70 personnes.

Vers 10 heures, les participants se sont rendus à Notre Dame de Bonsecours où a été célébrée la messe par M l'abbé Delescluse. Ensuite, départ pour la ville de Courtrai où ils se sont restaurés dans une ambiance très sympathique.

L'après-midi a été consacrée à la visite guidée du Musée National du lin et de la dentelle, qui, à travers des tableaux montre de façon attractive, la culture et le travail du lin, du semis jusqu'au peignage. Soixante personnages animent par leur expressivité et l'authenticité de leurs vêtements ce musée unique en son genre. Au musée de la dentelle, les participants ont pu admirer une centaine d'oeuvres d'art et une collection exceptionnelle de dentelles dans toutes leurs applications "du berceau au tombeau". De l'avis de tous, une agréable journée.

Septembre 2007 : "A la Saint Cloud, la lampe au clou."

La rentrée scolaire



A l'école J Brel



A l'école Dolto

Mardi 4 septembre : c'est le grand jour, c'est la rentrée scolaire! Les écoliers bachynois ont rejoint avec plus ou moins d'enthousiasme les bancs de l'école et ont été accueillis par la directrice de l'école Dolto, Mme Mattei, et le directeur de l'école J Brel, M Dumoulin, les institutrices et instituteurs. Cette année, les effectifs se répartissent comme suit :

Ecole Jacques Brel :

24 enfants pour les deux cours CM1 (8) et CM2 (16) de M Milleville,
23 enfants pour les deux cours CE2 (13) et CM1 (10) de M Régnier,
19 enfants pour le cours CE1 de M Dumoulin.

Ecole Françoise Dolto :

18 enfants pour la classe CP de Mme Mattei,
19 enfants pour la classe "grande maternelle" de Mme Boucher,
29 enfants pour la classe "petite maternelle" de Mme Kerrich.

Une nouveauté cette année dans l'enseignement primaire : les écoliers commenceront à apprendre une langue étrangère dès le CE1.

Journées du patrimoine

Ce samedi 15 septembre après-midi, la Communauté de Communes du Pays de Pévèle organisait deux circuits en bus, à l'occasion des journées du patrimoine, sur le thème de l'eau et de l'air : le circuit de l'Elnon et le circuit de la Marque. M Delcourt, premier Adjoint, accueille les participants en l'église de Bachy pour commenter l'exposition consacrée aux trois cours d'eau prenant leurs sources à Bachy (l'Elnon, la Cleppe, le Rieu de Bachy) et aux moulins. L'harmonie de Moncheaux interprète quelques jolis morceaux de musique avant le départ des visiteurs vers Mouchin.



Le dimanche 16 septembre en notre église, se poursuivait l'exposition photos, ainsi que la visite commentée par M Julien Brocart de la chapelle seigneuriale du XVIIème siècle abritant les sépultures de la famille des seigneurs de Tenremonde. Sur les deux jours, ce sont environ 200 visiteurs qui ont visité l'exposition, enmenant avec eux la carte postale spécialement créée pour l'évènement.



Octobre 2007: "Gelée à la Sainte Emeline tue la vermine."

Bourse à la layette

Le dimanche 30 septembre, l'association "les Petits Poucets" a organisé pour la seconde fois cette année, une bourse à la layette et matériel de puériculture.

Avec 23 stands très bien garnis, la salle des fêtes avait des airs de braderie, de soldes de rentrée. A condition de fouiner un peu, les habitants de Bachy et d'ailleurs pouvaient débusquer de très bonnes affaires en vêtements d'enfant. Du côté des jouets également, les petits prix étaient de mise.



Les anciens à l'honneur lors du banquet des aînés



Le samedi 6 octobre à 12 heures 30, les 99 aînés qui ont répondu à l'invitation de la Municipalité pour le banquet annuel, ont été chaleureusement accueillis par des membres du Conseil Municipal. Au cours de l'apéritif, M Philippe Delcourt, premier Adjoint, souhaita la bienvenue aux participants. M Landrieu, Président, remercia les membres du Conseil Municipal qui ont organisé cette journée. Ensuite M et Mme Landas, les animateurs, prirent le relais et enchaînèrent les traditionnelles chansons du bon vieux temps, ce qui permit aux aînés de se lancer sur la piste de danse, concentrés sur les pas à ne pas rater. Danse des pingouins, bourrée auvergnate et farandoles se succédèrent, le tout dans une ambiance fort sympathique.



La semaine bleue

Le lundi 15 octobre après-midi, la Communauté de Communes du Pays de Pévèle offrait une séance de cinéma aux habitants de plus de 60 ans. Vingt cinq participants ont été accueillis en la salle des fêtes pour prendre le café avant de rejoindre le "Modern Ciné" de Templeuve. Accueillis par Mme Duborper, Vice-Présidente de la CCPP, qui rappela les divers services proposés aux seniors, les aînés purent se détendre en regardant le film intitulé "Dialogue avec mon Jardinier", une comédie française de Jean Becker avec Daniel Auteuil et Jean Pierre Darroussin. Histoire d'un peintre parisien qui revient dans le centre de la France profonde prendre possession de la maison de sa jeunesse. Pour l'entretien de son grand terrain, il embauche un jardinier, un homme qui d'abord l'intrigue puis l'émerveille par la franchise et la simplicité de son regard sur le monde... une leçon de vie ! Un après-midi très apprécié de tous.



Banquet des Bourleux



Le samedi 27 octobre, les "Joyeux Bourleux" organisaient leur traditionnel banquet annuel réunissant les membres et sympathisants de l'association. Le nouveau président, M Sébastien Loosveldt remercia tous les participants ainsi que la municipalité pour la mise à disposition de la salle des fêtes pour cette journée et du chapiteau tout au long de l'année. Le repas, copieux et délicieux, fut rythmé par les chansons et les airs de musique. Enfin, Joël Alain, chanteur et ventriloque, donna un spectacle de marionnettes interprétant des chansons bien connues, quelquefois patoisantes, pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Charles Geers, jeune pilote moto se distingue.



Depuis 2001, Charles Geers pilotait des deux roues 50 cm3 en championnat UFOLEP avec succès :

- 1er du Trophée de France Ufolep en 2005
- 1er du championnat Nord Pas-de-Calais Picardie en 2001, 2004, 2005 et 2006;
- Vice champion Nord Pas-de-Calais Picardie en 2003,
- Vice champion en Boite Open et 3ème du Trophée de France UFOLEP en 2005.

Cette année il s'inscrivait à la coupe Kawasaki moto 125 cm3.

Le 19 octobre, lors de la dernière course moto de la saison sur le circuit de Nevers Magny-Cours, trois heures avant le départ du prestigieux Bol d'or et devant plus de 60000 spectateurs, le jeune bachynois Charles Geers (21 ans) s'est distingué en remportant la coupe Kawasaki.

Charles a montré tout son professionnalisme au guidon d'une 125 cm3. Du talent et une notoriété nouvelle, qui le font entrer dans la cour des grands. Une belle performance qui lui permettra de disputer dès 2008 le championnat 600 super sport.

Vous pourrez suivre ses résultats sur son site internet : www.charlesgeers.123.fr



Visite de la boulangerie



Le jeudi 25 octobre dans la matinée, les élèves de la classe CE1 de M Dumoulin, Directeur de l'école Jacques Brel, visitaient l'atelier de la boulangerie de Bachy. M et Mme Vaillant ont accueilli avec plaisir les enfants et ont expliqué le processus de fabrication du pain ainsi que le fonctionnement du pétrin et du four.

Un goûter avait été préparé à leur intention et comme le dit le vieil adage "mangez du pain, vous vivrez bien !"

Novembre 2007: "quand fleurit trop la bruyère, c'est le signe d'un rude hiver."

Cérémonie du 11 Novembre

Vingt cinq noms sont gravés dans la pierre de notre Monument aux Morts. La majorité de ces jeunes gens sont natis de Bachy et sont morts durant cette effroyable guerre de 1914 - 1918 alors qu'ils n'avaient que vingt ou trente ans. Aussi, pour que leur mémoire ne sombre dans l'oubli, les Anciens Combattants accompagnés du Maire et de ses Conseillers, des représentants des Associations, des enfants des écoles, des habitants, se retrouvaient place de la Liberté. En cortège ils se rendaient au cimetière pour se recueillir sur les tombes de leurs anciens présidents et des soldats morts pour la France.

Après le dépôt de gerbes au Monument aux Morts, M Thierry Lempereur rappela le sacrifice de cette génération pour notre liberté. M Denis Bernard, conseiller municipal, donna lecture du message du Ministre des Anciens Combattants. Puis M Jean Delbassée, Président des Anciens Combattants, et M Gaby Hermann firent l'Appel des morts pour la France. Une minute de silence fut observée. Les enfants des écoles conduits par l'un des leurs, sous l'oeil attentif de Mme Mattei et de M Dumoulin, chantaient ensemble la Marseillaise.

Un vin d'honneur fut servi à la salle des fêtes et les enfants reçurent des friandises offertes par les Anciens Combattants d'Afrique du Nord de Bachy et Bourghelles.



Choucroute du foot

Le samedi 24 novembre, le club de football de Mouchin Bachy organisait sa traditionnelle soirée "Choucroute".

Le Président du club, M Hubert Margez a souhaité la bienvenue aux 112 convives. Il les remercia pour leur participation qui apporte une aide financière non négligeable pour la vie du club. Enfin il souligna les moments importants de la saison et développa les projets pour l'année 2008.

Une choucroute toujours aussi copieuse fut servie pour le plus grand plaisir de tous.

La soirée s'est terminée en musique dans une ambiance amicale avec quelques pas de danse.



Décembre 2007: "Quand les corneilles s'assemblent, du bois pour ton hiver assemble."

Premier marché de Noël



Samedi 1er décembre toute la journée, la salle des fêtes a accueilli pour la première fois un sympathique marché de Noël, à l'initiative des parents des élèves des écoles du village.

Les proches, les nounous, les habitants et les enfants eux-mêmes se mobilisaient depuis deux mois pour confectionner de jolis objets, en vue de la vente sur le marché. Leurs efforts et leur implication ont été récompensés samedi, car durant la journée, environ 300 visiteurs sont venus.

Des créations originales et artisanales, ainsi que des gourmandises comme des chocolats, des crêpes, étaient à la portée de tous, pour se faire plaisir et décorer la maison à l'approche des fêtes.

Une réussite qui encourage les organisateurs à renouveler l'an prochain cette action au profit des écoles.
Un joli succès pour le premier marché de Noël !

L'Homage aux Morts d'Afrique du Nord

La cérémonie de l'hommage de la France à ses soldats tombés en Afrique du Nord a eu lieu le mercredi 5 décembre à Bachy.

Vers 19 heures, les Anciens Combattants et leurs présidents, accompagnés des Maires de Bachy et Bourghelles, des conseillers municipaux, d'anciens appelés et rappelés ayant servi en AFN, des habitants, se sont rendus en cortège au Monument aux Morts pour se recueillir et y déposer trois gerbes.

M Thierry Lempereur, devant soixante dix personnes, donna lecture du message de M Alain Marleix, Secrétaire d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants. Puis M Planvier, Président de la section Bachy-Bourghelles de l'Union Nationale des Combattants d'Afrique du Nord remit la croix du Djebel de l'UNC à M André Carré et à M Gabriel Herman, la médaille d'argent du mérite UNC à M Jean Delaby. Cette cérémonie se termina par un vin d'honneur.



Douzième édition du Téléthon à Bachy



Pour cette douzième édition, les habitants des communes de Bachy, Bourghelles et Wannehain se sont à nouveau mobilisés cette année, ce qui a permis de verser au Téléthon la somme de 3527,25 euros dont 2136,04 venant de notre commune.

Le vendredi 7 décembre, à partir de 20 heures, la soirée "tartiflettes" a été animée par deux orchestres : Franck Salvator (varieties shadow) et Rocktime (rock country). Cent vingt convives ont participé à ce repas convivial et ont pu faire quelques pas de danse sur la piste.

Le samedi après-midi, la salle des fêtes avait changé d'aspect. De nombreux stands étaient installés offrant de nombreuses activités : tricot, dessins, jeux de cartes, dominos, puzzle, Maître du Téléthon, jeux ordinateurs, maquillage, Grand jeu "Harry Potter", jeux anciens. Alors que la pluie ne cessait de tomber, trente quatre personnes ont courageusement effectué le parcours du circuit des 3 clochers. En fin d'après-midi, a eu lieu un lâcher de 84 ballons sponsorisés par la Poste.

En soirée, en l'église Saint Eloi, vous avez été nombreux à apprécier le concert donné par la chorale "Chantons Ensemble" de Bachy et des solo de chant, piano et harpe.

Les bénéfices de ces journées de mobilisation pour la lutte contre les myopathies et les maladies génétiques sont intégralement reversés au Téléthon et nous remercions tous les acteurs et bénévoles de ces journées.



Les marcheurs sous la pluie



17H30 : lâcher de ballons



La chorale "Chantons ensemble"

Spectacle et goûter de Noël pour les enfants



Vendredi 21 décembre, les élèves des écoles accompagnés par les enseignants se sont rendus à la salle des fêtes pour la fête de Noël. Un spectacle de marionnettes leur était proposé. Puis un goûter, coquilles et chocolat, leur fut servi et comme chaque année le Père Noël distribua les traditionnels bonbons. Enfin, chaque enfant a reçu pour les fêtes un sachet de clémentines, coquille et bonbons, offert par la Municipalité.

Goûter des aînés



Samedi 22 décembre vers 15 heures, les membres du Centre Communal d'Action Sociale et du Conseil Municipal ont accueilli 163 aînés qui ont participé au traditionnel goûter qui leur était offert. Une bonne occasion pour se retrouver ensemble dans une ambiance chaleureuse et conviviale. L'après-midi se termina par la distribution des colis de Noël offerts par le CCAS.

La Crèche de Noël

Une crèche a été construite dans l'église du village par des bénévoles à l'aide d'un saule centenaire dans un décor de verdure et de lumière.

Lundi 24 décembre, vers 18 heures, était organisée une veillée de Noël animée par un groupe d'enfants avec une crèche vivante suivie de la messe de la nativité.



Etat civil

Nos joies... à l'occasion des naissances survenues chez nos habitants :

Camille Fourtry	16 janvier 2007	Lina Debeurme	20 septembre 2007
Zélie Frevacque Ducroux	23 juin 2007	Charlotte Liagre	7 octobre 2007
Hugo Brouck	10 juillet 2007	Capucine Laboure	9 octobre 2007
Philomène Delporte	14 août 2007	Hippolyte Potier	26 octobre 2007
Thomas Cossart	19 septembre 2007	Noah Charbuis	21 novembre 2007
		Nicolas Vandewalle	6 décembre 2007

Nos vœux... pour les mariages célébrés en notre mairie :

Silvio Delle Vedove et Régine Delrue	le 10 mars 2007
Jean-Yves Bonnaudet et Elizabeth Bonnay	le 26 mai 2007
Stéphane Declercq et Sandrine Vandebussche	le 2 juin 2007
Sébastien Beghin et Céline Desrousseaux	le 14 juillet 2007
Cédric Vanhasbrouck et Sylvine Doucy	le 8 septembre 2007
Pierre Bureau et Anne-Sophie Bayart	15 septembre 2007
Fabien Lempereur et Marine Jaffres	le 22 septembre 2007
Antoine Lerouge et Ophélie Delplanque	le 10 novembre 2007

La photo des mariés



Silvio Delle Vedove et Régine Delrue



Jean Yves Bonnaudet et Elizabeth Bonnay



Stéphane Declercq et Sandrine Vandebussche



Sébastien Beghin et Céline Desrousseaux



Cédric Vanhasbrouck et Sylvine Doucy



Pierre Bureau et Anne-Sophie Bayart



Fabien Lempereur et Marine Jaffrès



Antoine Lerouge et Ophélie Delplanque

M et Mme Fache ont fêté leurs noces de diamant.



Samedi 20 octobre, M et Mme Fache ont eu la joie de célébrer leurs noces de diamant à la mairie, entourés de leurs familles et amis.

Avec 60 ans de mariage, ce couple compte parmi les plus anciens du village.

Marcel et Françoise se sont en effet unis le 18 octobre 1947 à Bachy. Marcel Fache est né le 15 mars 1923 à Hellemmes. Françoise Fache née Dodergnies, a vu le jour quant à elle le 24 février 1926 à Hellemmes.

Marcel et Françoise ont tous deux mené une carrière professionnelle très active, lui dans l'administration des douanes, comme préposé en 1947 à Bachy Gare, puis receveur intérimaire à Bercu jusqu'en 1967 où il a rejoint la Direction Régionale de Lille jusqu'en 1981, date de son départ à la retraite. Françoise de son côté a travaillé dans un tissage de Lille Fives dès l'âge de 14 ans.

Ils se sont beaucoup impliqués dans la vie du village puisque Marcel a été conseiller municipal pendant deux mandats et

membre du CCAS. Il fut aussi Président du Club des Aînés pendant 10 ans. Quant à Françoise, elle a été secrétaire du Club des Aînés durant 14 ans et fut bénévole active de nombreuses années au cercle Saint Eloi.

Nos peines pour les décès survenus chez nos habitants:

Mme Castel Careje Jeanne	15 février 2007
Mme Van Ceunebroeke Narguet Yvonne	17 février 2007
M Willoqueaux Robert	25 février 2007
M Fichelle Henri	1er juin 2007
M Catteloin Jean-Philippe	8 juillet 2007
Mme Tieufri Thooris Jacqueline	28 octobre 2007
Mme Durduret Drappier Marie	1 novembre 2007
M Scarlakens Florent	19 novembre 2007
Mme Scarlakens Soyez Agnès	27 novembre 2007

Connaissance du village

L'Elnon, petite rivière qui prend sa source à Bachy

L'Elnon est une tranquille rivière qui prend sa source à la limite de Bachy et Cobrieux.

La source de L'Elnon se situait face à la ferme Mession à environ 63m d'altitude. La présence d'eau permanente est constatée à 1500 m de sa source à 45m d'altitude. La rencontre avec plusieurs fossés "au bois Faily", marque réellement le début du cours d'eau aujourd'hui. Il se jette dans le Décours (canalisé) à St Amand les Eaux, lui-même affluent de la Scarpe à Mortagne du Nord.

Le bassin versant de l'Elnon draine une superficie d'environ 77 Km², dont 22 sont situés dans le territoire belge. Il chemine sur 18 kilomètres dont 10 Km sont frontaliers avec un dénivelé de 59m. Au niveau de Lecelles, le débit moyen est de 0,42 m³ par seconde, en l'hiver ce débit est supérieur à 0,7 m³/s.



Vue de la source

L'Elnon a pour affluents sur la rive droite:

- Le Courant du Pont-du-Nid, venant de Nomain, qui le rejoint à Planard, hameau de Mouchin.
- Le Rieu
- Le Scoeuf
- Le Roteleux qui le rejoint entre Rumegies et Lecelles
- Le Robreux
- Le Plat Bouchard, qui le rejoint à Rumegies au " Pont Cailloux "
- Le Courant des Muchottes, qui le rejoint à l'approche de StAmand

Sur la rive gauche :

- La Cleppe , venant de Sartaine(F) qui le rejoint à Bercu , hameau de Mouchin, après un détour en Belgique.
- Le Rutaluiche, venant de Taintignies en Belgique, qui le rejoint à Planard
- Cinq ruisseaux de moindre importance.
- Le Wabempré
- Les Epêches

L'Elnon : son histoire

Au VII^{ème} siècle, SAINT-AMAND n'était qu'un marécage, au confluent de l'Elnon et de la Scarpe. A cette époque, Elnon est une terre d'eau et de forêts. Vers 634-639, le Roi DAGOBERT donna cette terre (9000 à 12 000 Ha) à un religieux nommé AMAND, pour assainir la région et évangéliser les populations afin d'y étendre le culte libre (charte de fondation de l'abbaye). Celui-ci y fonda une abbaye qui prit son nom.

Il y éleva deux oratoires, puis un monastère qui prit le nom d'Elnon, où il mourut vers l'an 675. Dans un pays de marécages et d'épaisses forêts, les moines poursuivirent leur œuvre de défricheurs et de bâtisseurs cependant que quelques vilains venaient construire leurs cabanes au pied même de l'abbaye, lieu de protection efficace contre les fréquentes incursions de pillards.

Un village, l'Elnon, se créa autour des terres conquises sur le marécage. Ce fut là l'origine de la ville qui ne prit que bien plus tard son nom de Saint-Amand-en-Pévèle (in pabula : dans un pays de pâturages).

La ville et l'abbaye connurent les vicissitudes de maintes cités du Moyen Âge, du pillage intégral au massacre des moines en passant par des incendies meurtriers...

André d'Elnon, disciple de saint Amand, 4^{ème} abbé, fut considéré comme un saint et ses reliques furent " élevées sur les autels", ce qui à l'époque équivalait à une canonisation. Il est décédé en 690.

Au XVIII^{ème} siècle, le monastère fut entièrement rebâti avec magnificence par Nicolas du Bois, 76^{ème} abbé d'Elnon.

Le traité de Bruxelles (18 novembre 1794) stipule que "le ruisseau de Lannon" (l'Elnon) séparera désormais, "le territoire d'Howardries d'avec ceux d'Aix et Rumegies". C'est à cette époque qu'une partie du parcours de l'Elnon devint frontière avec les " Pays Bas ".

A la Glanerie, en Belgique, vous trouvez la rue de l'Elnon qui est parallèle au cours d'eau, ainsi que la "ferme de l'Elnon".

L'Elnon à Bachy

Anciennement, la rue Calmette s'appelait rue des prés, déformation de Desprez, ancien fief de Bachy et plus anciennement encore rue de SIN qui voulait dire marais.

Cette rue a toujours son prolongement pour aller à la Glanerie (Belgique), le chemin des Hupplières, évitant l'aventure dans le marais. A droite de la rue Calmette, vous retrouvez maintenant de nombreux fossés, tracés à l'époque pour assécher le marais. Tous rejoignent l'Elnon.

Dans la zone marécageuse de Bachy, le "bas pré", à une époque plus ancienne, l'Elnon n'avait pas de cours bien défini.

L'ancienne grande rue de Lille à St Amand, passait devant l'ancien relai, "Le Noir Cat", avant de rejoindre les marais au bas pré. Cette bâtisse sur la "Grande rue" servait de relai de



diligence. Pour traverser l'Elnon, un pont de bottes de seigle avait été mis en place (le seigle a la particularité de ne pas pourrir, mais mis dans le sens des tiges, il permet à l'eau de s'écouler). Cette voie pavée rejoignait Mouchin par l'actuelle rue à la Deffe (ou Aladeffe).

Quand le parlement de Flandre voulut remettre en état la vieille route du Hainaut, les seigneurs de Bourghelles et de Bachy optèrent pour son redressement.

En 1771, la décision fut prise de dévier la "route du Hainaut" pour descendre directement au hameau de Bercu, son tracé actuel. C'est à cette époque que l'Elnon fut canalisé dans le marais.

Pour traverser le bassin de l'Elnon sur Bachy, il y eut de grandes difficultés pour stabiliser les sols à cause des alluvions, de la "Deffe", terre argileuse-sableuse. Hélas, quelques années après le pavage la glaise passa au travers des pavés et la route ressembla à un chemin des champs. Il fallut dépaver, creuser et y installer un lit de bottes de seigle, remettre la bonne terre enlevée et repaver pour avoir une route praticable à cet endroit. Le "Pont d'or" tient l'origine de son nom aux difficultés rencontrées et aux importants frais supportés pour le construire. L'Elnon s'était déjà fait remarquer ! (archives départementales du Nord).

Pendant la guerre 39-45, le lit de l'Elnon servit par endroits de tranchée anti char. Au croisement avec la RD955, vous y retrouvez deux casemates, ainsi que près de sa source dans le bois Faily.

L'Elnon sert de limite entre Bachy et Mouchin, à mi-distance entre l'ancienne gare de Bachy et l'ancien poste des douanes de Bercu (Mouchin).

L'Elnon à Mouchin

Au lieu dit " le Bas Préau " à Mouchin, un pont franchit l'Elnon, qui à cet endroit marque la frontière entre la France et la Belgique

Le samedi 2 septembre 1944, vers 9 heures, c'est par Mouchin que, venant d'Orchies et Bercu pour les uns, Aix les Orchies (après un accrochage qui fit un mort et deux prisonniers du côté allemand) et Planard pour les autres, des éléments du 82e bataillon de reconnaissance ("Hell on wheels" : l'Enfer sur roues) de la 2e division US (1ère Armée), équipés de chars légers et lourds, entrèrent en Belgique en traversant l'Elnon par la rue Clainquart, au Bas Préau. Le lendemain, les chars anglais, dont la progression est facilitée par les actions de la Résistance, foncent vers Tournai qui est alors libérée.

Une plaque, apposée sur le pont de la libération, rappelle cet événement historique. Le hameau voisin de La Glanerie s'enorgueillit, de ce fait, du titre de "premier village belge libéré"



L'Elnon...frontière, douane et fraude

Cela s'est passé vers les années 1930. Il y avait alors, au lieu dit " Le Bas-Préau " à Mouchin, un poste de douane permanent surveillant un petit chemin conduisant vers la Belgique, enjambant un pont sur l'Elnon qui à cet endroit marque la frontière entre France et Belgique.

Ce pont était barré d'un câble d'acier et d'un rail amovible, planté droit dans un fourreau au milieu du passage.

Lorsqu'un véhicule autorisé, essentiellement les agriculteurs travaillant dans les quelques champs avoisinants, se présentait, le douanier de service décrochait le câble et sortait le rail de son fourreau, libérant ainsi le passage.

Par une nuit sans lune, et de surcroît paraît-il par un " temps de chien ", d'audacieux fraudeurs sont venus subrepticement enlever le câble et le rail qu'ils ont remplacés par un vieux cordage et un bout de tuyau de poêle.

Puis leur auto est arrivée à toute vitesse venant de Belgique. Nos braves douaniers, confiants en leur barrage, ont dû se dire " ils vont se casser le nez " ! ...mais bien entendu, à leur grand ébahissement, c'est la voiture des fraudeurs qui, balayant le " simili barrage " leur a filé sous le nez. Comme à l'époque le service n'était pas motorisé, et qu'il n'y avait pas de téléphone, nos astucieux fraudeurs ont pu filer en toute quiétude vers l'intérieur du pays, et se fondre dans la nature.

Conséquence tout de même : la " baraque " jusque là distante de quelques dizaines de mètres a été rapprochée juste au pied du barrage.

Inutile de vous dire que l'événement a fait grand bruit dans tout le landerneau, avec des commentaires plutôt plaisants et admiratifs devant "l'exploit" des fraudeurs.

L'Elnon à Rumegies

Franchir " la Petite Rivière d'Elnon " (1830) à Rumegies cela signifie, encore aujourd'hui emprunter 5 voies de traverse. Au nord-ouest, à la limite d'Aix, on trouve la " passerelle du Plantys ", connue des passeurs ou des fraudeurs depuis des décennies, elle a servi à Angèle Lecat en 1917 pour transiter les deux prisonniers Anglais vers la Belgique et la Hollande. Au " Cul du Four ", deux passages existent depuis des temps lointains, la " passerelle du Caporal ", du nom du Café du Caporal semble récente. En revanche, l'accès au " pont Louvet " était l'artère la plus fréquentée Le patronyme associé à ce pont est d'origine récente. En 1663, le lieu-dit porte la mention "Pont Mion ". Ce petit pont en tout cas a assuré durant des siècles un passage très important entre Douai et Tournai, encore signalé en 1830. Entre le "Cul du Four" et le "pont Caillou", une petite écluse y avait été aménagée pour réguler le cours et fonctionnait encore dans le milieu du siècle passé.

Le "pont Caillou", seule artère carrossable de la commune vers la Belgique a éclipsé un passage qui était le plus important avant le développement de la circulation automobile. Ce 5ème passage, la " Planche d'Elnon", est déjà signalé en 1586 ("pont d'Elnon") puis en 1663. En 1830, il y avait un grand bâtiment au bord de la rivière, et au pied de la passerelle, un passage à gué, gué encore utilisé avant la première Guerre Mondiale.

(D'après le livre de M Marc Debersée)



Les travaux réalisés au cours de l'année 2007



Réparation et isolation de la toiture de la chapelle sépulcrale

Au cours de l'hiver 2006-2007 et au printemps 2007, suite à de fortes rafales de vent, de grosses branches des cèdres situés près de l'église se sont abattues, notamment sur le toit de la chapelle sépulcrale, engendrant des dégâts importants à la toiture et la gouttière.

Les travaux de réparation ont été confiés à l'entreprise Planchet (maçonnerie) pour un montant de 900 euros TTC et à l'entreprise Soudan (toiture) pour un montant de 2295 euros TTC.

Le curage des fossés

La campagne de curage des fossés a commencé le 5 mars.

Ce chantier de 8000 euros HT a été financé conjointement par la CCPP et le Conseil Général. Il a été entrepris pour améliorer l'écoulement des eaux pluviales. Les secteurs concernés ont été les plaines de la rue Clémenceau, du Bas Prés.



Réfection du muret de la place

Suite à un accident de la circulation (un bus effectuant une marche arrière), le muret situé à l'entrée de la place de la Liberté a été sérieusement endommagé. Il a été réparé par l'entreprise de maçonnerie Planchet et le coût en a été pris en charge par les assurances pour un montant de 1222,84 euros TTC.



Remplacement du moteur électrique

Le moteur principal de la cloche (grande volée) a dû être remplacé car il provoquait des courts-circuits dans les installations électriques.

Un nouveau moteur plus moderne et à double sens de rotation a été posé. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise Bodet de Roubaix pour un montant de 1411,52 euros TTC.

Création du jardin du souvenir au cimetière

Un jardin du souvenir pour déposer les cendres des défunts a été délimité au cimetière par la plantation de 148 pieds de buis.



Aménagement du nouveau cyber centre



Dans le cadre de la réalisation du futur complexe scolaire, le cyber centre actuel va être installé dans les bâtiments de l'ancien point jeunes rue du Maréchal Foch.

L'aménagement d'une salle de 50 m implique de nombreuses transformations : maçonnerie, plomberie chauffage, électricité, faux plafonds, VMC, revêtement de sol, tapisserie et peinture.

Les travaux ont débuté le 15 octobre 2007 et devraient se terminer en janvier 2008.

Leur montant total s'élève à 33626,30 euros TTC, dont 10683,94 euros subventionnés par le Conseil Général et 8715,85 euros par la Communauté de Communes du Pays de Pévèle.

Travaux d'amélioration de l'écoulement des eaux pluviales

Afin d'améliorer l'évacuation des eaux pluviales rue Pasteur, les travaux suivants ont été réalisés en novembre :

- réaménagement de deux avaloirs d'égoût et aménagement du fil d'eau par la pose de bordures, afin de les rendre plus efficaces,
- pose de deux regards d'égoût sur la conduite existante, mise à niveau et installation de caniveaux et bordures (les anciennes grilles mal placées n'absorbaient pas l'écoulement des eaux).

Les travaux ont été confiés à l'entreprise CAPA de Bourghelles pour un montant de 7709,80 euros HT.



Remplacement du transformateur rue Pasteur

Dans le cadre des travaux d'amélioration du réseau électrique, le transformateur de la rue Pasteur a été remplacé.

Le coût de ces travaux s'élève à 13 701,38 euros TTC, la part de la commune revenant à 4515,73 euros après déduction de la subvention FACE et la récupération de la TVA.

Urbanisme : la réforme du permis de construire et des autorisations d'urbanisme

1-La réforme du permis de construire

La réforme du permis de construire entrée en vigueur le 1er octobre 2007 résulte d'une série de textes qui ont sensiblement modifié le régime du permis de construire et des autorisations d'urbanisme.

Le Permis de construire (PC) : Les constructions, même ne comportant pas de fondations, doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire.

Le principe : toute construction neuve est soumise à P.C.

La Déclaration Préalable (DP) : Les travaux sur existant, les travaux de ravalement même pour modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment, les travaux ayant pour effet la création de moins de 20 m² de SHOB, les travaux transformant plus de 10 m² de SHOB en SHON, les changements de destination d'un bâtiment existant, les lotissements non soumis au Permis d'Aménager, les divisions des propriétés foncières et les coupes ou abattage d'arbres.

1-1-Constructions existantes

Sont soumis à permis de construire :

- Les travaux ayant pour effet la création de plus de 20 m² de SHOB,
- Les travaux ayant pour effet de modifier la structure porteuse ou la façade lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination,
- Les travaux modifiant le volume du bâtiment et modifiant les ouvertures sur un mur extérieur,
- les opérations de restauration immobilière en secteur sauvegardé.

Sont soumis à Déclaration Préalable :

- les travaux de ravalement ou ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment existant,
- les travaux ayant pour effet la création de moins de 20 m² de SHOB,
- les travaux ayant pour effet de transformer plus de 10 m² de SHOB en SHON,
- les changements de destination d'un bâtiment existant,
- les travaux ayant pour effet de modifier ou supprimer un élément identifié par le PLU.

1-2-Constructions neuves

Sont soumis à permis de construire :

- par principe, le permis dans tous les cas, sauf exceptions prise en compte par D.P.

Sont soumis à Déclaration Préalable :

- construction créant moins de 20 m² de SHOB,
- habitat de Loisir inférieur à 35 m² (installation caravane, mobil home),
- construction de plus de 12m de haut, pour une SHOB inférieur à 2 m²,
- murs de plus de 2 m de haut,
- piscines découvertes inférieures à 100 m² ou couverture inférieure à 1m80 de haut,
- serres agricoles.

1-3 Autres

Sont soumis à Déclaration Préalable:

- lotissement non soumis à Permis d'Aménager,
- division propriété foncière.

1-4 Dispensés de P.C. et D.P.

En raison de leur très faible importance :

- les constructions créant au maximum 2m² de SHOB de moins de 12m de haut,
- les Habitats de Loisirs dans un terrain de camping,
- les piscines de 10M² maximum,
- les serres de moins de 1M80 de haut,
- le mobilier urbain,
- les caveaux et monuments funéraires (voir contraintes règlement du cimetière),
- les canalisations lorsqu'ils sont souterraines,
- les constructions temporaires (trois mois maximum, une exception en cas de sinistre ou classes scolaires démontables),
- l'édification des clôtures doit respecter le règlement du PLU en vigueur.

1-5 Le changement de destination est clarifié.

Désormais tout changement de destination même sans travaux est soumis au moins à D.P.

Nota : Les locaux accessoires ont la même destination que le bâtiment principal (R421-14 à 17). Exemple, pas de changement de destination en cas de transformation du garage d'une habitation en chambre de moins de 10m² sans nouvelle ouverture extérieure.

Le permis d'aménager.

Sont soumis à permis d'aménager

- les remembrements, les campings (création, agrandissements), l'aménagement de terrain de sport, les parkings de plus de 50 places, l'affouillement ou exhaussement du sol de plus de 2m et plus de 100 m², les lotissements de plus de 2 lots à construire lorsqu'ils prévoient la réalisation de voies ou espace commun.

Durée et validité : deux ans pour commencer les travaux, ne pas interrompre les travaux plus d'un an.

Le permis groupé.

Sont soumis à permis.

Les travaux projetés portent sur la construction sur le même terrain de plusieurs bâtiments dont le terrain d'origine doit faire l'objet d'une division en propriété avant l'achèvement de l'ensemble du projet.

Division propriété foncière avant construction = un lotissement.

Division pendant la construction = un permis groupé.

Division après la construction = division de droit commun.

Nous n'aborderons pas ici les spécificités liées au lotissement.

2-La procédure : maintien du guichet unique en Mairie.

2-1 Délai d'instruction

- un mois pour les Déclarations,
- deux mois pour les PC de maisons individuelles et Permis de Démolir,
- trois mois pour les autres PC et Permis d'Aménager.

Le délai démarre à la réception d'un dossier complet. Deux cas de majoration : lorsque l'opération relève d'une autre législation, et pour consultation de différents services.

La majoration du délai ou le manque de pièces du dossier doit être notifié obligatoirement dans le délai d'un mois après réception du dossier.

2-2 Délai de validité, de retrait, de recours.

PC : les travaux doivent être entrepris dans le délai de 2 ans et non interrompus plus de 1 an.

PC : possibilité de retrait pendant 3 mois sauf fraude (retrait perpétuel).

DP: aucun retrait possible, hors fraude, au-delà d'un mois.

Délai de recours pendant 2 mois à partir du seul affichage sur le terrain ou 1 an après l'achèvement du bâtiment.

Le propriétaire encourt la démolition si PC annulé ou déclaré illégal pendant 2 ans après l'achèvement des travaux (auparavant 5 ans).

Le " pardon administratif " sera acquis à l'issue d'un délai de 10 ans.

2-3 Le contrôle des travaux

Le dépôt d'une déclaration d'achèvement de travaux et de conformité est obligatoire. Contrôle des travaux possible dans un délai butoir de 3 mois. Nota : la déclaration d'achèvement est le point de départ des délais de recours.

L'autorité (Préfet, Maire) a un droit de visite de trois ans. L'attestation de conformité est fournie sur demande à l'issue du délai de contrôle.

3- La réforme du certificat d'urbanisme (C.U)

Demande simplifiée, contenu allégé, les deux certificats sont maintenus.

Délais d'instruction : (à partir de la date d'enregistrement en Mairie) :

- C.U de simple information : 1 mois, établi directement par la commune,
- C.U pré-opérationnel : 2 mois.

Durée de validité 18 mois pour tous les C.U, prorogeable 1 an (demande 2 mois avant l'expiration du délai).

SHOB : La Surface Hors Œuvre Brute d'une construction est égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau calculée à partir des murs extérieurs. (y compris combles et sous-sol, balcons, loggias).

SHON : La Surface Hors Œuvre Nette est calculée à partir de la SHOB. De celle-ci, il faut déduire toutes les surfaces d'une hauteur inférieure à 1M80, les parties de bâtiment aménagées en vue du stationnement de véhicule, les surfaces affectées au logement des animaux et nourriture, et une surface égale à 5% de la SHOB (épaisseur des murs). A partir de 170 M² de SHON, un architecte est obligatoire.

La Vie des Associations

Beau palmarès 2007 chez les colombophiles



Les pigeons de M Landrieu, Président de l'association des colombophiles "l'Epervier", ont remporté de nombreux succès durant la saison 2007 :

- 1^{er} en catégorie "jeunes", 2^{ème} en catégorie "yearling" au championnat des Fédéraux,
- 3^{ème} au championnat général,
- 2^{ème} et 29^{ème} places avec 5 pigeons engagés au départ d'Argenton (Indre) le 1er septembre 2007 au concours catégorie "jeunes" du Club Mélançois.
- 9^{ème} sur 91 classés avec 9 prix sur 15 pigeons engagés au championnat de fond "jeunes" 2007 Nord Pas-de-Calais,
- 105^{ème} sur 195 classés avec un prix sur 5 pigeons engagés (dont un pigeon qui n'est pas rentré, tué à mi-parcours, criblé de plombs) au championnat grand fond, au départ de San Sébastian en Espagne.

Le Club des "P'tits Poucets"



A l'initiative de Martine Desrousseaux et Annick Pennel, le Club des P'tits Poucets a démarré avec succès en janvier 2006.

Le rendez-vous du jeudi est devenu incontournable pour les assistantes maternelles et leurs petits bambins.

Quel plaisir de se retrouver une fois par semaine le jeudi matin pour discuter, pour échanger et constater que les enfants évoluent avec beaucoup de bonheur et d'aise dans la salle des fêtes mise à disposition par la municipalité.

Le nombre des participants est variable : environ sept assistantes maternelles et trois mamans pour une douzaine d'enfants suivant les semaines.

Le club dispose de jouets donnés par des parents ou apportés par les assistantes maternelles : cela va des puzzles aux ballons, aux cerceaux, aux jeux d'éveil musicaux, au petit cheval gonflable que les enfants aiment beaucoup, aux engins à roulettes, à pousser...La séance des pirouettes est toujours appréciée ainsi que le mini toboggan, grâce aux tapis prêtés par la présidente du club de gymnastique volontaire.

Si vous n'êtes pas encore convaincu du réel besoin de venir nous rejoindre, sachez qu'en plus de tous les avantages que vous retirerez en venant, vous partagerez un petit café maison et un petit biscuit à 10 heures.

Alors à bientôt et pour tous renseignements :

Club des P'tits Poucets

Salle des fêtes

Jeudi de 9h à 11 heures

Annick Pennel tel 03 20 79 66 15

Martine Desrousseaux tel 03 20 79 62 89

NOTRE CADRE BUDGETAIRE DE 2007

RECETTES DE FONCTIONNEMENT **625 374,21 Euros**

Prestations de services et redevances	41 721,21	6,67 %
Impôts directs	300 775,00	48,10 %
Dotations de l'Etat	274 328,00	43,87 %
Produits divers	7 550	1,21%
Produits exceptionnels	1 000	0,16 %

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT **625 374,21 Euros**

Charges à caractère général	214 394,53	34,28 %
Frais de personnel titulaire	245 800,00	39,30 %
Charges de gestion courante	69 176,00	11,06 %
Charges financières	34 000,00	5,44 %
Charges diverses	4 800,00	0,77 %
Dotation aux amortissements	0	
Virement à la section d'investissement	16 264,23	2,60 %
Déficit de fonctionnement 2006	40 939,45	6,55 %

RECETTES D'INVESTISSEMENT **1 116 357, 23 Euros**

Excédent de fonctionnement investi	16 264,23	1,46 %
Subventions (F.A.N, D.G.E, C.A.F, FACE)	512 722,00	45,93 %
Autres subventions d'investissements	316 501,00	28,35 %
Fonds de compensation de la T.V.A.	20 500	1,84 %
Taxe locale d'équipement	15 000	1,34 %
Ventes diverses	10 370	0,93 %
Produits des emprunts	225 000	20,15 %

DEPENSES D'INVESTISSEMENT **1 116 357, 23 Euros**

Remboursements des emprunts	188 800,68	16,91 %
Achats de matériel	3 336,56	0,30 %
Travaux de bâtiments	472 847,21	42,36 %
Travaux de voirie	337 300,55	30,21 %
Frais d'études	82 572,23	7,40 %
Achats de terrains	31 500	2,82 %
Divers		



Parterre fleuri à la chapelle Bourbotte, rue Clémenceau.